

Projet soutenu par :



Le projet bénéficie également du soutien de :



Resp^{haies}

Kit de fiches méthodologiques à destination de tiers-veilleurs de

Fiche n° 5 – Méthodologies d'accompagnement de projets de recherche participative et limites

Livrable 0.2 — décembre 2023



Auteurs :

Glen MILLOT – Sciences Citoyennes

Cyril FIORINI – Sciences Citoyennes

Table des matières

PARTIE 1 – DEFINITION DES ENJEUX – QUESTIONS A SE POSER	3
• 1.1 – Le recours à des outils participatifs	3
• 1.2 – Le bon outil pour le bon usage	3
• 1.3 – Le consentement et l’implication des participants	4
PARTIE 2 – RISQUES ET ECUEILS A EVITER	4
• 2.1 – Recourir à une méthodologie comme solution à des problèmes non traités	4
• 2.2 – Considérer la méthodologie comme une baguette magique	4
• 2.3 – S’empêcher de sortir du cadre méthodologique	5
PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES	5
PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION	6
• 4.1 – Atelier-scénario (<i>début de projet</i>)	6
• 4.2 – Co-développement (<i>en cours de projet</i>)	6
• 4.3 – Jeux de rôles (<i>en cours de projet</i>)	6
PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS	7
PARTIE 6 – DURÉE	7

Cette fiche est un exemple de fiche à destination de tiers-veilleur ou de porteurs de projets de recherche participative. Elle s’inscrit dans un travail d’élaboration d’un guide qui se nourrira des analyses effectuées pendant le projet Resp’haies mais également de plusieurs autres projets. Le rapport n°4 présente quant à lui les résultats spécifiques à l’action 0.2 du projet Resp’haies.

Plus globalement, ce guide a été pensé pour favoriser le maintien de la co-production des savoirs tout au long d’un processus de recherche participative. Il n’établit pas un modèle à suivre, bien au contraire, il n’existe pas de modèle unique de recherche participative. C’est un appui à la réflexion sur les conditions de mise en œuvre concrètes du projet qui doivent être négociées et partagées par l’ensemble des partenaires du collectif de recherche. C’est également un outil pour le tiers-veilleur qui les accompagne afin de garantir la co-production des savoirs tout au long du projet.

PARTIE 1 — DEFINITION DES ENJEUX — QUESTIONS A SE POSER

• 1.1 — Le recours à des outils participatifs

Le tiers-veilleur dans son travail de diagnostic et d'accompagnement peut facilement recourir à un certain nombre de méthodologies. Il existe en effet de nombreux catalogues d'outils participatifs et de nombreux projets ont intégré dans leurs travaux, l'analyse, l'évaluation, le classement et la hiérarchisation d'outils pour à peu près tous les usages. Parmi ces ressources, nous retiendrons les suivantes qui sont assez complémentaires :

- Le projet européen RRI Tools propose un [catalogue très complet et encore mis à jour d'outils](#) pour la recherche et l'innovation responsable, dont beaucoup sont utiles en recherche participative. Un moteur de recherche permet d'affiner les critères car pas moins de 200 outils sont proposés lorsque l'on restreint les critères à « Tools », « Civil Society Organisations » et « Public Engagement ».
- Un autre projet européen, SockETs (2020-2023), a effectué une [sélection d'outils pour la co-création](#) dans le but de favoriser la participation de participation de citoyen-ne-s et d'associations à des projets de recherche et d'innovation. Mais plus intéressant est le guide que les partenaires ont produit et qui traite aussi des postures de chacun des acteurs (industriels et société civile dans leur cas).
- Citons également le « [Guide de la recherche-action, la planification et l'évaluation participatives](#) » qui est une version résumée et en français des méthodes décrites dans le guide « [Participatory action research – Theory and Methods for Engaged Inquiry](#) » rédigée en 2013 et révisée en 2019 par Jacques M. Chevalier et Daniel J. Buckles.

• 1.2 — Le bon outil pour le bon usage

Selon la temporalité des besoins identifiés et sous réserve qu'il soit utile et efficace de faire appel à un outil dédié (voir la partie 2 sur les risques et écueils à éviter), la méthodologie choisie peut être plus ou moins adaptée au contexte. Les outils les plus efficaces, prenant souvent le plus de temps, se heurtent au fréquent manque de disponibilité des partenaires du projet. Par ailleurs, il est important d'avoir bien conscience des limites de ces outils pour ne trop se reposer dessus. Enfin, certaines méthodologies peuvent être contre-productives si l'on ne connaît pas suffisamment le profil des acteurs à qui on les propose – Il ne s'agit pas de la connaissance de l'expertise de ces acteurs mais plutôt des postures qu'ils pourraient adopter dans le cadre du projet – et si on refuse le fait qu'elles puissent être adaptées. Plus concrètement, et nous y reviendrons par la suite, une méthodologie un peu théorique sera peut-être adéquate pour une personne qui est habituée à se projeter sur des objets plus abstraits ou de la programmation à long terme, mais jugée hors sol par une autre personne qui a besoin de relier sa réflexion à un terrain ou une pratique précise. L'exploration peut en effet être libératrice pour certaines personnes et une perte de temps pour d'autres.

Toujours en anglais malheureusement, le [guide sur la co-création](#) élaboré par Sciences Citoyennes dans le cadre du projet européen TeRRIFICA (2019-2022), présente en ce sens des recommandations après un résumé des fréquentes difficultés et barrières à la co-construction, tirées d'exemples concrets de pratiques étudiées dans différents contextes politiques et socio-culturels. Ce guide propose aussi l'analyse de quelques outils classiquement utilisés pour accompagner des projets de recherche participative, tout en soulignant leurs avantages et inconvénients.

• 1.3 — Le consentement et l'implication des participants

Outre les aspects spécifiques à la temporalité, au public cible, à leur personnalité et aux difficultés techniques anticipées, afin de maintenir la cadre de confiance indispensable pour que l'intervention du tiers-veilleur soit adéquate, il est souvent plus efficace d'être transparent sur ce qui est proposé. Au préalable, il est également utile de valider collectivement les besoins, puis de choisir ensemble les outils en expliquant les avantages, inconvénients et limites de ceux qui sont proposés. Montrer des exemples concrets de réalisation permet également aux partenaires mobilisés de mieux s'approprier à la fois le processus et ce qui en est attendu. Il importe de s'assurer que l'outil, son intérêt et ses limites sont bien compris, puis que son usage est souhaité, car ce qu'il apporte et ce qu'il ne permet pas est à la fois clair et validé.

PARTIE 2 — RISQUES ET ECUEILS A EVITER

• 2.1 – Recourir à une méthodologie comme solution à des problèmes non traités

Comme dit plus haut, avoir recours à une sorte de boîte à outils de manière systématique risque de conduire à oublier le but premier de son usage qui est la participation. Éviter le « vous verrez, c'est très efficace » qui peut disqualifier les personnes pour qui ce n'est pas si efficace et les conduire à penser soit qu'elles ont moins leur place que d'autres dans la collaboration proposée, soit que le tiers-veilleur ne répond pas ou plus aux besoins du partenariat. Dans les deux cas, c'est un échec. Aussi, à certains moments de la séquence, il est utile de partager les retours d'expérience sur les difficultés déjà constatées à ce stade, lors de précédentes utilisations de la méthodologie en question, pourquoi elles apparaissent et ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour les surmonter voire, parfois, en tirer profit. Il semble aussi utile de respecter la « peur » du cadre par certaines personnalités qui l'assimilent à un carcan, mais de rester vigilant sur le fait que cette peur peut aussi être le symptôme de leur difficulté à conserver une forme d'« emprise » lorsque la parole est mieux distribuée. Parfois, le discours d'évidence porté par un des partenaires ne fait finalement pas consensus et la personne qui pense susciter l'adhésion de ses collègues parce que ses arguments lui semblent de bon sens peut rencontrer des difficultés à voir ses propositions rejetées parce que la méthodologie utilisée aura permis l'expression d'un désaccord auquel il ne s'attendait pas. Il peut alors contester la méthodologie parce qu'il estime qu'elle ne lui donne pas la place dont il a besoin. Il est donc important de rappeler le cadre d'écoute et de bienveillance inhérent à ce type de projets et le rôle que les postures peuvent jouer, autant de manière positive lorsqu'il s'agit d'ouverture, que de manière négative lorsque les points de blocage cristallisent des oppositions plus formelles. Il importe d'explicitier ces dernières et de voir comment en tenir compte dans la suite du projet. Refuser de les prendre en compte ne les fera pas disparaître et d'autres points de blocage parfois difficilement gérables pourront alors survenir.

• 2.2 – Considérer la méthodologie comme une baguette magique

Si certaines personnalités ont parfois des difficultés à accepter un cadre méthodologique un peu rigide, d'autres au contraire abandonnent toute forme de proactivité en se laissant guider, voire bercer, par la méthodologie. Le tiers-veilleur peut en effet acquérir, dans ce cas, un statut de sachant et se voir conférer une certaine autorité qui peut brider les participants. Il est donc utile de valider collectivement l'état d'avancement du processus méthodologique mis en place, de s'assurer que le cadre reste satisfaisant

pour atteindre les objectifs intermédiaires et finaux. La maîtrise de la méthodologie proposée permet d'anticiper et de mieux accompagner ces différentes phases.

• 2.3 – S'empêcher de sortir du cadre méthodologique

Il peut aussi arriver que le cadre soit un carcan qui bride d'une manière ou d'une autre la participation active et efficace des partenaires du projet. Il est alors pertinent de renégocier le contrat, quitte à quelque peu « hacker » la méthodologie tout en confirmant les objectifs visés, ou décider de l'abandonner si aucune solution satisfaisante n'est trouvée pour l'adapter à la situation nouvellement créée. Dans ce cas, il est préférable de trouver une manière de tout de même capitaliser sur ce que la méthodologie a permis de produire jusque-là, avant d'y mettre un terme. Nous aborderons plus bas quelques exemples d'utilisations d'outils qui ont été ajustées au bénéfice du projet et des partenaires impliqués.

PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES

Le moyen principal nécessaire pour la réalisation de cette séquence est bien entendu le temps. L'avantage d'utiliser des méthodologies bien connues est qu'en général, leur déroulement et leur durée sont bien calibrés et s'insèrent donc assez facilement dans un programme de travail. Subsistent deux difficultés fréquentes. La première est le manque d'anticipation des séquences suivantes d'un projet en cours et la densification progressive des activités qui laissent de moins en moins de temps à la réflexivité, chaque partenaire se retrouvant à devoir se concentrer quasi exclusivement sur ses tâches. La deuxième difficulté pratique, qui découle de la première, est que les réunions finissent par laisser de moins en moins d'espace pour autre chose que de la gestion de projet. Il n'est alors possible que d'envisager des séquences relativement courtes, ce qui limite drastiquement le nombre de méthodologies compatibles avec un agenda de plus en plus contraint.

Différence de perception concernant ce qui peut être utile

Un exemple survenu dans le projet Resp'haies, lié à la diversité de profil des partenaires, nous a permis de constater que ce qui est écrit n'est pas toujours suffisant car les termes n'ont pas la même signification pour toutes et tous. Le partenariat incluait des formateurs et formatrices d'enseignant·e·s pour lesquel·le·s ils ont à produire non pas des livrables mais des enseignables très concrets. Pour cela, le fait d'attendre la livraison de livrables par les partenaires chargés de produire le contenu nécessaire pour l'élaboration de ces enseignables n'était pas satisfaisant. Ce matériel froid n'était pas adapté à la production d'un contenu pédagogique. Il a donc été décidé que ces formateurs et formatrices prendraient contact avec les autres partenaires en amont de la production des livrables en question, non pas pour réorienter le format de ces livrables mais de manière à pouvoir mieux s'approprier le contenu avant sa « digestion » dans les livrables

La plupart des projets de recherche incluent, au moment du dépôt auprès du bailleur, un GANTT qui permet d'avoir une bonne vision du séquençage des activités prévues dans le projet. Parfois, un PERT est également inclus. Ce deuxième type de diagrammes permet quant à lui de visualiser les interdépendances entre certaines actions du projet. Mais ces deux diagrammes sont trop peu souvent, voire jamais, mis à jour en cours de projet et les retards de certains partenaires entraînent le retard d'autres partenaires. Aussi, est-il utile d'ajuster de manière collective ces interdépendances, pour maintenir une collaboration fluide et bienveillante. Les crispations entre partenaires, du fait d'une mauvaise anticipation, peuvent détériorer les relations de confiance, qui dans un projet de recherche participative sont cruciales

pour maintenir la co-production des savoirs. Ainsi, en plus de la mise à jour régulière du PERT, il est utile d'inviter les partenaires interdépendants à échanger sur les potentielles difficultés qui pourraient survenir afin que chacun puisse adapter son agenda et avoir une idée plus précise des productions dont il héritera et dont il aura besoin pour avancer.

PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION

Nous allons évoquer ici, très brièvement et sans les présenter en détail par manque de place, quelques méthodologies fréquemment utilisées dans différents projets de recherche participative. Mais il est primordial de rappeler que le principal apport des tiers-veilleurs n'est pas méthodologique.

● 4.1 – Atelier-scénario (*début de projet*)

Cette méthodologie est l'une des plus consommatrices de temps, au moins deux-journées sont ainsi nécessaires, mais l'une des plus efficaces pour mieux inscrire les objectifs du projet dans son environnement temporel et stratégique. Elle est donc pour ces deux raisons à privilégier en début de projet. Par ailleurs, le cas échéant, il convient de prêter attention à la place des personnes extérieures au projet qui auront été invitées à y participer. En effet, si cette inclusion peut faciliter la diffusion et l'appropriation des résultats du projet par des acteurs extérieurs, l'atelier-scénario peut conduire à formuler des propositions de développement pouvant susciter de l'enthousiasme et des attentes, mais sans que les porteurs du projet aient la capacité de mettre en œuvre ces développements. Le contrat doit donc être clairement défini en début de l'atelier-scénario.

● 4.2 – Co-développement (*en cours de projet*)

La méthodologie de co-développement permet de générer des « sas d'expression », car dans certains cas, il est plus efficace, pour mieux réfléchir, de ne pas participer activement à la discussion mais d'observer la manière dont d'autres personnes traiteraient le problème rencontré. Cette méthodologie, rapide et simple à mettre en place, est utile lorsqu'une action n'avance pas comme prévu. Le porteur de cette action est invité à présenter brièvement les contours du problème rencontré, puis après avoir répondu à quelques questions de clarification, il laisse ses partenaires interagir dans le but d'identifier des pistes de résolution et n'intervient plus dans leurs échanges. Il reprend ensuite la parole pour éventuellement approfondir les pistes qui lui sembleraient les plus prometteuses. Dans ce cas, la co-construction est distanciée, mais elle permet d'une part à certains acteurs de réfléchir sans le fardeau de la responsabilité et d'autre part à l'acteur en difficulté de se nourrir d'autres angles de vue plus libres. L'enjeu n'est pas de résoudre entièrement le problème mais de proposer de nouvelles manières de l'affronter.

● 4.3 – Jeux de rôles (*en cours de projet*)

En lien avec l'encadré sur les enseignables, le formatage classique des projets de recherche participative, avec leur cortège de livrables, conduit souvent les partenaires à oublier que la production des livrables n'est pas une fin en soi. C'est leur appropriation par leurs publics cibles qui importe. Il peut alors être utile de proposer une analyse critique de ce qui est programmé avant son élaboration effective. Il avait ainsi été expérimenté, dans le cadre du projet Resp'haies, un exercice de jeux de rôles dans lequel un des partenaires présentait un préprojet de livrable, dans un stade suffisamment peu avancé pour que des ajustements, même importants, restent possibles. Les autres partenaires étaient invités à jouer le rôle de

représentantes ou représentants des publics cibles envisagés en essayant d'offrir un regard très critique. L'objectif était de permettre au partenaire, mis en situation de défendre sa vision, d'évaluer ce qu'il aurait besoin de mieux élaborer ou documenter. Idéalement, il est préférable de programmer cette séquence assez longtemps avant la date prévue pour la livraison des livrables. Dans ce cas précis, il restait environ un an entre cet atelier et la date de livraison prévue.

Exemples de « hacks » de méthodologies

- La frise « petite histoire-grande histoire » qui est souvent utilisée comme brise-glace afin que les partenaires se connaissent un peu mieux, dans un cadre moins formel, a, dans le cas du projet Resp'haies, conduit les partenaires à se rendre compte des nombreuses dimensions de leur thématique, l'agroforesterie, et de la limite de leurs connaissances. Cet exercice a généré le démarrage d'un projet à part entière visant à élaborer des publications utiles à l'ensemble des acteurs de cette thématique.
- Rappelons aussi que le format d'atelier-scénario utilisé aujourd'hui est déjà une adaptation des European Awareness Scenario Workshops qui consistaient à travailler sur des scénarios élaborés avant l'atelier par ses organisateurs. Afin que l'appropriation des résultats soit améliorée, il a été estimé que c'était aux parties-prenantes d'élaborer ces scénarios.

PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS

Le tiers-veilleur ne sera pleinement efficace que s'il a la confiance des partenaires. L'usage de méthodologies participatives s'il peut grandement faciliter la conduite de certaines phases peut aussi être contre-productif s'il n'est pas négocié convenablement avec les partenaires du projet. Parfois, des ateliers participatifs sont programmés au moment de l'écriture du projet et certains partenaires sont déjà convaincus et pourront être des alliés dans la discussion sur l'usage de telle ou telle méthodologie. Mais le simple fait d'utiliser ce terme d'allié induit la tentation de vouloir imposer une manière de voir et une façon de faire. Comme le tiers-veilleur doit le permettre pour les partenaires, il doit lui aussi trouver sa place et avoir une posture similaire aux personnes qu'il accompagne pour que son comportement soit en adéquation avec le cadre qu'il suggère de maintenir.

PARTIE 6 – DURÉE

Même si la principale règle est qu'il n'y a pas de règle, l'usage de méthodologies doit rester léger, non invasif et ne pas perturber le déroulement du projet. Les temps de rencontres physiques sont en général assez rares, donc le temps imparti à la mise en œuvre de méthodologies participatives sera d'autant plus limité que le projet avancera et que les partenaires verront leur agenda contraint à l'approche de dates-butoir (organisation d'événements, date de remise de livrables ou rapports...). Les méthodologies les plus consommatrices de temps ne pourront probablement être proposées qu'au début du projet. Par la suite, il faudra pouvoir faire appel à des méthodologies plus courtes et plus souples et dont l'utilité sera jugée peu contestable.

Quelques ressources :

Sur la recherche participative

- [Recherche participative en France, où en sommes-nous ?](#) (Sciences Citoyennes, 2013)
- [Brochure sur Le tiers-secteur scientifique](#). Recherche participative, Boutiques des Sciences, expertise associative et citoyenne (Sciences Citoyennes, 2020)

Sur le dispositif tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative

- [Note sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2020)
- [Synthèse de l'atelier sur une charte des tiers-veilleur.e.s](#) (Sciences Citoyennes, 2019, pp. 118-129)
- [Synthèse du séminaire sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2018)
- [Termes de références du tiers-veilleur](#) (Dispositif CO3. Co-Construction des Connaissances, 2020)
- Webinaire Resp'haies « Co-construction des connaissances dans un projet de recherche participative : expérimenter la fonction de tiers-veilleur » (Sciences Citoyennes, 2023)

Autres fiches :

Elles ont été élaborées à partir des résultats du projet Resp'haies et d'autres projets tels que le projet européen [TeRRIFICA](#).

- Fiche n° 1 – Émergence d'un projet de recherche participative
- Fiche n° 2 – Engagement du projet de recherche participative
- Fiche n° 3 – Cadre interactionnel et processus d'apprentissage mutuel au sein du collectif de recherche participative
- Fiche n° 4 – Prolongation du collectif de recherche, valorisation des résultats et suites potentielles du projet

Contacts

Sciences Citoyennes

38 rue Saint-Sabin - 75011 Paris - France

Tel : +33 (0) 1 43 14 73 65

[contact-rp\(at\)sciencescitoyennes.org](mailto:contact-rp@sciencescitoyennes.org)

Retrouvez tous les résultats du projet sur <https://afac-agroforesteries.fr/resphaies/>

Projet soutenu par :



Le projet bénéficie également du soutien de :



Partenaires du projet :

